

Manipulation à Kigali.

Valeurs Actuelles du 10 novembre 2006.

Le Rwanda cherche à réveiller la mauvaise querelle qu'il fait à la France dans l'affaire du génocide de 1994. Il vient de lancer à Kigali les premières auditions d'une "commission d'enquête" chargée de rassembler les éléments à charge contre l'État français «dans la préparation et l'exécution du génocide» (près de 800000 morts, entre avril et juillet 1994). Il veut faire citer des militaires français qui auraient armé et entraîné les milices génocidaires.

Le régime rwandais veut en réalité se sortir d'un mauvais pas, à l'heure où le juge français Jean-Louis Bruguière se prépare à délivrer des mandats d'arrêt contre des responsables rwandais hauts placés, dans l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994 qui coûta la vie à l'ancien président Juvénal Habyarimana et à l'équipage français de son avion. Cet attentat fut probablement fomenté par des proches du président Paul Kagamé. Ce fut l'élément déclencheur des massacres.

Des officiers français sont mis en cause dans le génocide. Certains sont déjà appelés à témoigner devant le

Tribunal pénal international sur le Rwanda qui siège à Arusha (Tanzanie). Le procureur du tribunal aux armées de Paris a aussi ouvert une instruction judiciaire contre X pour "complicité de génocide" et "complicité de crimes contre l'humanité", sur la foi d'une plainte déposée contre l'armée française en février 2005 par des Rwandais. Paris a décidé de jouer la transparence.

Michèle Alliot-Marie vient de déclassifier 105 notes de la DGSE concernant la présence militaire française dans ce pays en 1994. Les militaires qui ont servi au Rwanda n'entendent pas se laisser faire. Leurs arguments sont solides. Ils viennent de créer l'association France Turquoise, présidée par le général Jean-Claude Lafourcade, ancien patron de l'opération Turquoise (juin-août 1994).

Frédéric Pons